

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,
2 avril 2026

Date de publication
sur le site internet de
la commune,
10 avril 2026

Date de signature
29 avril 2026

Nombre de conseillers,
En exercice 29
Présents 28
Votants 29

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Hakim FATMI, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.

Excusée- A donné procuration :

Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-048	Désignation des représentants de la commune au Syndicat des rivières de Sainte-Gertrude et de l'Ambion
------------	--

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants au sein des différents syndicats, organismes et associations et ce pour la durée du mandat.

Le réseau hydrographique du territoire du SMBV Caux Seine représente environ 17 km de rivières avec 4 cours d'eau principaux (la Rançon, la Fontenelle, la Sainte Gertrude et l'Ambion) et leurs affluents (le Perroy, le Brébec, la Neuville et la Minérale). Trois des principaux cours d'eau (La Rançon, la Sainte Gertrude et l'Ambion) sont affluents de la Seine au niveau de la commune de Rives en Seine (Saint Wandrille Rançon et Caudebec en Caux).

La rivière « Sainte-Gertrude » traverse les communes de Maulévrier-Sainte-Gertrude, Saint-Arnoult et Caudebec-en-Caux.

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu les statuts du syndicat des rivières de Sainte-Gertrude et de l'Ambion,

Considérant le renouvellement du Conseil municipal à la suite des élections municipales,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de désigner ses représentants au sein de la Commission syndicale,

Monsieur le Maire propose de désigner les représentants à la Commission Syndicale du Syndicat des rivières de Sainte-Gertrude et de l'Ambion :

- Thierry DUPRAY : titulaire
- Jacques LEBAS : titulaire
- Patricia SOUDAIS-MESSAGER : suppléante
- Pierre SIDOINE : suppléant

Et d'informer les autorités compétentes de cette désignation.

Les représentants ainsi désignés exerceront leur mandat conformément aux dispositions légales en vigueur.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton

Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet

Didier BOQUET